

**LA GOUVERNANCE ET LA
MOBILISATION DES RESSOURCES
LOCALES POUR LA LUTTE CONTRE
LE VIH/SIDA DANS LA PROVINCE
DU MANIEMA**

**DEVELOPPE PAR DENISE KASONGO ,
Conseillère du Gouverneur chargée de
Genre et Santé**

Vendredi 30 Novembre 2018



INTRODUCTION

Le but n'est pas de vous faire un exposé magistral, moins encore vous donner une leçon, c'est juste un échange de point de vue ou harmonisation de vue quant à l'apport du Gouvernement dans la lutte contre cette pandémie qui gangrène notre pays, notre continent, notre planète, le VIH/SIDA.



Au nom du Gouvernement provincial, je partage avec vous notre thème sur **"la Gouvernance et la Mobilisation des ressources locales"**. Comme vous le savez bien, la Province du Maniema est impliquée dans la lutte contre le VIH/SIDA depuis 1983, année à laquelle on a diagnostiqué les 53 premiers cas du VIH dans tout le pays (RDC); et c'est en 1985 que le Bureau de Coordination de Lutte contre le Sida (BCC/SIDA); équipe pluridisciplinaire et multisectorielle de 43 membres a été créé. Mais, la grande impulsion a été la création du programme National Multisectoriel de lutte contre le SIDA (PNMLS) en 2004 par le décret présidentiel N 04/029 du 17 Mars 2004 portant création et organisation du PNMLS

En effet, le PNMLS est le bras technique du gouvernement en ce qui concerne la lutte contre le VIH/SIDA; c'est l'organe de coordination de lutte contre le SIDA sous la haute autorité de son Excellence Monsieur le Président de la République. C'est cette ordonnance qui organise la gouvernance dans la lutte contre le Sida à différents niveaux.



Au Maniema, cet instrument s'est installé depuis 2007, avec comme Principaux rôles de:

1. Mobiliser tous les partenaires sociaux (secteur public, privé, société civile) pour leur engagement effectif dans la lutte contre le VIH/SIDA et les IST.
2. Assurer la mise en œuvre de la politique nationale en matière de lutte contre le VIH/SIDA et les IST;
3. Faire le plaidoyer pour la mobilisation des bailleurs des fonds.

Pour la Gouvernance, le PNMLS/Maniema a reparti les rôles et responsabilités dans différents secteurs:

- 1) Agriculture et Développement rural;
- 2) Cultures et média;
- 3) Défense et sécurité;
- 4) Éducation
- 5) Finance et budget;
- 6) Justice et droits humains c est le ministère de la justice qui a le lead
- 7) Mines et Energie;
- 8) Santé (PNLS qui a le lead);
- 9) Social et Action Humanitaire
- 10) Transport et Voies de Communication



Le conseil provincial multisectoriel de lutte contre le VIH se réunit deux fois par an sous la présidence de son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province.

Ainsi plusieurs arrêtés interministériels ont été signés pour la création, l'organisation et le fonctionnement des comités sectoriels provinciaux de lutte contre le VIH-SIDA et les IST selon les secteurs précités.



Quant à ce qui concerne la mobilisation des ressources, déjà dans le budget provincial, il y a des lignes prévues pour les activités de lutte contre le VIH/SIDA, mais aussi, il y a des interventions ponctuelles que le Gouvernement fait selon le besoin ou l'urgence qui se présente. C'est par exemple la dernière intervention en date, à la hauteur de 10.000\$ USD que son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province a donné au PNMLS pour appuyer les activités de la journée Mondiale du SIDA.

Mais l'idée est de mettre en place un mécanisme pérenne de mobilisation des ressources locales comme par exemple un fonds VIH/SIDA dans la province, mais l'important c'est de pouvoir mettre en place le mécanisme de gestion de ce fonds pour que la base en bénéficie correctement.

En somme, nous sommes ouverts au partage d'expériences avec d'autres provinces par exemple le KWILU qui a une quotité sur le billet de transport réservé au VIH/SIDA, péage et aussi aux partenaires techniques et financiers pour nous accompagner dans cette lutte. Vos recommandations sont les bienvenues



Merci pour votre attention
Ayons des échanges
constructifs